Municipalité des Cèdres

AVIS PUBLIC

Changement de l'endroit où siège le Conseil municipal

Aux personnes et organismes intéressés :

À compter du 10 novembre 2026, les séances du Conseil municipal se tiennent à l'endroit suivant :

> **Nouvel endroit des séances municipales**
> Pavillon des Bénévoles à la Salle des Bâtisseurs
> 145, rue Valade, Les Cèdres (Québec) J7T 1S9

La première séance ordinaire tenue à cet endroit aura lieu le mardi 10 novembre 2026, à 19 h.

Les séances ordinaires suivantes ont lieu aux jours et à l'heure prévus au calendrier des séances adopté par le conseil. Ce calendrier est disponible sur le site Internet de la Municipalité.

Les séances sont publiques. Elles comprennent une période au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions aux membres du conseil.

Donné à Les Cèdres, ce 26e jour du mois d'octobre 2026.

Chantal Primeau
Greffière-trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Chantal Primeau, greffière-trésorière adjointe de la Municipalité des Cèdres, certifie par les présentes, que j'ai affiché le présent avis public concernant le changement de lieu des séances ordinaires du Conseil municipal aux deux endroits désignés par le Conseil et sur le site internet de la Municipalité en date du 26 octobre 2026.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 26e jour du mois d'octobre 2026.

Chantal Primeau
Greffière-trésorière adjointe